

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

Toulouse, le 29 mars 2017

Direction de l'écologie

Bilan 2016 des dommages d'ours sur le massif des Pyrénées françaises

La présente note a été établie à partir des informations fournies par les Directions Départementales des Territoires du massif et le Parc National de Pyrénées.

Bilan des dommages 2016

Territoire	66	11	09	31	65 hors PNP	65 PNP	64 PNP	64 hors PNP	Total
Nombre de dossiers enregistrés	0	0	174	30	28	11	1	2	<b>246</b>
Dossiers imputés à l'ours <sup>1</sup>	0	0	90	21	13	1	0	0	<b>125</b>
Dommages imputés à l'ours : nbre d'animaux	0	0	124	23	10	1	0	0	<b>158</b>
Dommages imputés à l'ours : nbre de ruches	0	0	3	5	23	0	0	0	<b>31</b>
Dossiers à examiner en CIDO <sup>2</sup>	0	0	79	5	12	5	0	0	<b>101</b>
Nombre d'animaux à examiner en CIDO			124	9	17	136			<b>286</b>
Dommages indemnisés suite à CIDO : nbre d'animaux			111	2	13	133*			<b>259</b>

\*dont un dérochement de 132 bêtes sur l'estive de Bachebirou au début du mois de juillet

En 2016, le nombre de dommages imputés à l'ours est relativement stable avec 158 animaux et 31 ruches indemnisés. Le passage de l'ours sur des nouveaux secteurs des départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées explique les dommages à nouveau constatés sur les ruches. Le nombre de dossiers enregistrés reste cohérent par rapport aux années précédentes, en dehors de l'épisode de dérochement survenu dans le département des Hautes-Pyrénées. Cette année encore la majorité des dossiers est localisée sur les trois départements de l'Ariège (70%), de la Haute-Garonne (12%) et des Hautes-Pyrénées (16%). En outre, la mise en place d'un gardiennage lié à l'utilisation de chiens de protection et au regroupement nocturne des bêtes continue de démontrer son efficacité sur la prévention des dommages. Pour mémoire, depuis 2011, il n'y a pas eu de dégât, ni de présence d'ours confirmée sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Comparatif des dommages annuels depuis 2006 et effectif minimum d'ours détectés

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de dossiers enregistrés	386	271	188	155	197	210	218	205	219	182	<b>246</b>
Dossiers imputés à l'ours <sup>1</sup>	193	163	117	91	89	112	138	111	127	93	<b>125</b>
Dommages imputés à l'ours : nbre d'animaux	221	319	155	146	167	176	272	171	178	145	<b>158</b>
Dommages imputés à l'ours : nbre de ruches	40	24	40	25	28	29	4	2	1	11	<b>31</b>
Dommages indemnisés suite à CIDO : nbre d'animaux	148	220	65	143	91	134	59	128	87	102	<b>259</b>
Effectif minimum retenu Ours – Source ONCFS	15	16	15	16	20	23	24	25	31	32	-

De manière générale, depuis 2006 le nombre de dommages imputés à l'ours sur le massif des Pyrénées françaises reste relativement constant avec une moyenne annuelle ces onze dernières années de 192 animaux indemnisés. Par ailleurs, l'évolution de la population d'ours montre une dynamique lente et croissante depuis 2006. En 2016, le réseau ours brun de l'ONCFS et nos partenaires espagnols et andorrans ont pu détecter 39 ours sur l'ensemble du massif pyrénéen dont 3 sont morts dans l'année. La sous population des Pyrénées occidentales reste un noyau isolé, composé de deux individus mâles.

Sur l'ensemble du massif des Pyrénées, le pastoralisme concerne 6 000 exploitations pastorales, 1 290 estives, 100 000 bovins, 570 000 ovins et 14 000 équins. Les estives couvrent une surface de 550 000 hectares dont 70% situées en zone Natura 2000<sup>3</sup>.

1 - Lorsque les éléments techniques en présence montrent que l'ours est ou semble responsable du dommage.

2 - Les CIDO (Commissions d'Indemnisation des Dommages Ours) départementales examinent l'opportunité d'une indemnisation pour les dommages incertains.

3 - <http://www.europe-en-occitanie.eu/web/Europe/4142-le-soutien-de-l-union-europeenne-au-pastoralisme-dans-les-pyrenees.php>